

# annonces légales

HORIZONS EURE-ET-LOIR - VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2025 / 21

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 (NOR : MTC130071A), relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au caractère est fixé à 0,187 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir, du Loir et de Loir-et-Cher.

Par dérogation, certaines annonces font l'objet d'une tarification tarifaire.

Asafer

## APPEL A CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1 et suivants, R.142-3 du Code Rural et de la Poche Maritime.

La Sater du Centre se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :

Les dossiers AS 28 25 0084 et 0085 (DPB) sont à l'issue. Vente d'une parcelle agricole libre après échéance d'une échéance de 260 de moyenne annuelle, avec DPB (Contact : Jean-Michel RICHOIX, 06 08 87 15 33).

Ref : AS 28 25 0084-01 Cne de RONVILLE (28) Tha 7085ca, YK 24 Zone A (PLU)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature au plus tard le 12/01/2026 soit par candidature en ligne sur le site internet de la Sater du Centre, www.saterducentre.com (Appels à candidature), soit par écrit au siège de la Sater du Centre, ou plus particulièrement, auprès du service départemental 10 rue Dieudonné Costes maison de l'agriculture CS 10999 28008 CHATEAUX CEDEX 1 tel : 02 37 24 46 80, où toutes prestations et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions,...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à voter à l'issue de la réception de la demande d'enquête sur Internet dans « Liste des biens Sater » (<https://saterducentre.fr/>).

Les dossiers AS 28 25 0087, 0088 (DPB) et 0089 (DPB) sont à l'issue. Vente de deux lots de parcelles agricoles : l'un de bonne qualité agronomique, taux de qualité moyenne, l'autre après échéance de la récette 2026, avec DPB (Contact : Jean-Michel RICHOIX, 06 08 87 15 33).

Ref : AS 28 25 0087-01 Cne de RONVILLE (28) Tha 41a 80ca, ZI 5-6 ZL 57-58 Zone A (PLU)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature au plus tard le 12/01/2026 soit par candidature en ligne sur le site internet de la Sater du Centre, www.saterducentre.com (Appels à candidature), soit par écrit au siège de la Sater du Centre, ou plus particulièrement, auprès du service départemental 10 rue Dieudonné Costes maison de l'agriculture CS 10999 28008 CHATEAUX CEDEX 1 tel : 02 37 24 46 80, où toutes prestations et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions,...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à voter à l'issue de la réception de la demande d'enquête sur Internet dans « Liste des biens Sater » (<https://saterducentre.fr/>).

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature au plus tard le 12/01/2026 soit par candidature en ligne sur le site internet de la Sater du Centre, www.saterducentre.com (Appels à candidature), soit par écrit au siège de la Sater du Centre, ou plus particulièrement, auprès du service départemental 10 rue Dieudonné Costes maison de l'agriculture CS 10999 28008 CHATEAUX CEDEX 1 tel : 02 37 24 46 80, où toutes prestations et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions,...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à voter à l'issue de la réception de la demande d'enquête sur Internet dans « Liste des biens Sater » (<https://saterducentre.fr/>).

Le public est informé que, par arrêté n°2025-189 en date du 18 décembre 2025 Monsieur le Maire de la commune de CHAMPHOL a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'agrandissement du cimetière communal.

L'enquête se déroulera à la mairie de CHAMPHOL, siège de l'enquête du Jeudi 15 Janvier 2026 à 0630h au Lundi 16 Janvier 2026 à 17h45 inclus.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'ORLEANS a désigné Monsieur Jean-Luc BIENVAUXT en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Nicolas DIRELY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles sont à la disposition du commissaire enquêteur, seront déposées à la mairie de Champhol et mis à disposition du public pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir les lundi, mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h35, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations sur le registre d'enquête public en mairie ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

- Monsieur le commissaire enquêteur Projet d'extension du cimetière Mairie de Champhol 15 rue de la Mairie 28300 CHAMPHOL

- ou par voie électronique, à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront consultables en commune de Champhol, et sur le site internet de la commune de Champhol : [villechamphol.fr/](http://villechamphol.fr/) - rubrique « Ma commune ».

Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse etc...).

A l'expiration de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront consultables en commune de Champhol, et sur le site internet de la commune de Champhol : [villechamphol.fr/](http://villechamphol.fr/) - rubrique « Ma commune ».

Le Conseil Municipal se prononcera par cinquième communal, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public dans le projet. Cinquième, pendant 1 an.

Le délibération du sujet d'extension du cimetière communal, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public dans le projet. Cinquième, pendant 1 an.

Le Conseil Municipal se prononcera par cinquième communal, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public dans le projet. Cinquième, pendant 1 an.

cadre de l'enquête publique.

Le préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'extension du cimetière communal de Champhol, requise au titre de l'article L.2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avis du CODEFST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) il prendra un arrêté cimetière, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le tarif au caractère est fixé à 0,187 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir, du Loir et de Loir-et-Cher.

Par dérogation, certaines annonces font l'objet d'une tarification tarifaire.

Le préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'extension du cimetière communal de Champhol, requise au titre de l'article L.2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avis du CODEFST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) il prendra un arrêté cimetière, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

SCI ESPERANCE	
Société civile	Aucapital social : 50 000,00 Euros
Siège social : 36, rue de Poitou	28110 - LUCE
Code NAF : 499 330 215 RCS CHARTRES (2007D00256)	SIREN 499 330 215
Capital : 28 500,00 €	ASTRE EM 28320 Gâtineau 02 37 31 40 70

## AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Par arrêté du 20/05/2025 en date du 19/05/2025, M. FLECUY Franck, demeurant à TULLIGNAN (28770), 2, rue de la Brigitte, a été nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter du 12/12/2025 en remplacement de Mme FLECUY née MOSETYN (28), demeurant à LUCE (28110) 36, rue de Poitou, gérant démissionnaire.

Le dossier d'enquête du projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à Beaumarchais, à BEAUCHE (28227).

Le dossier d'enquête public est également consultable sur le site internet de la Préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/actions-de-l-etat/enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de BEAUCHE, ou par voie électronique à l'adresse : [enqueteur@beauche@rmal.com](mailto:enqueteur@beauche@rmal.com) en indiquant dans l'objet : « Modification n°1 du PLU ». A l'attention du Commissaire Enquêteur.

L'APE en date du 17 décembre 2025 a constaté la démission des fonctions de gérant de M Eric BOUILLER demeurant 8 impasse des Ouches, L'Age 28170 THIERRY-GATELLES et la nomination en qualité de gérant, M Edouard BOUILLER demeurant à Bonnières, 9 rue du Saule Boileau 28850 GELLAINVILLE.

Pour avis, la gérance.

Le dossier d'enquête public est également consultable sur le site internet de la Préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/actions-de-l-etat/enquetes-publiques-en-cours>

Le dossier d'enquête public est également consultable sur le site internet de la Préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/actions-de-l-etat/enquetes-publiques-en-cours>

## MODIFICATION DE GERANT

E.A.R.L. DES HALLES

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Au capital : 28 000,00 €

Siège social : 9 impasse des Ouches, Le Mage 28170 THIERRY-GATELLES

Le dossier d'enquête du projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à Beaumarchais, à BEAUCHE (28227).

Le dossier d'enquête public est également consultable sur le site internet de la Préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/actions-de-l-etat/enquetes-publiques-en-cours>

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 11 décembre 2025, il

est décidé de nommer M. Edouard BOUILLER demeurant 8 impasse des Ouches, L'Age 28170 THIERRY-GATELLES en qualité de gérant.

Le dossier d'enquête public est également consultable sur le site internet de la Préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/actions-de-l-etat/enquetes-publiques-en-cours>

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Le 17/11/2025, il a été constitué la société S&D

Société civile : 1 Impasse des Gascognes 28500 VERNONVILLE

Capital : 242 600,00 €

Le 17/11/2025, il a été constitué la société S&D

Société civile : 1 Impasse des Gascognes 28500 VERNONVILLE

Capital : 242 600,00 €

Le 17/11/2025, il a été constitué la société S&D

Société civile : 1 Impasse des Gascognes 28500 VERNONVILLE

Capital : 242 600,00 €

Le 17/11/2025, il a été constitué la société S&D

Société civile : 1 Impasse des Gascognes 28500 VERNONVILLE

Capital : 242 600,00 €

achats, ventes de tous produits et matériels non réglementés de toutes sortes et toutes natures, ventes de boissons non alcoolisées, confisseries & cannes.

Est nommée Président Monsieur Wissam Malik BENKIRAF, né le 02 décembre 1986 à Dieulefit (26), de nationalité Française. Demeurant 110, boulevard Condorcet - Logement 1101, 28100 Dreux.

RCS Chartres

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 17/11/2025, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée

Dénomination sociale : E&JU BESIDE U

Capital social : 1 000 euros

Objet : Toutes prestations de coaching et d'accompagnement, personnelles et collectifs, de particuliers et d'entreprises, organisations et associations, établissements d'enseignement, formations et cours, formations d'assistance et conseils, en performances, d'évolution et développement auprès d'entreprises, d'organisations, dirigeants et accompagnants opérationnels. Plus généralement, toutes opérations financières, immobilières, industrielles, mobiles et commerciales, ouvrant à l'étranger, sous la forme de filiales ou de sociétés de nature à favoriser leur extension ou son développement, et la participation directe ou indirecte ou rattachée directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires, complémentaires.

Président : Monsieur Jean-Jacques GUEDES débureant au 3 chemin des Bouleaux - 28410 BOUJIGNY-PROUAT.

Directeur Général : Madame Edith GUEDES BOUJIGNY-PROUAT.

Administré aux assemblées et droit de vote : Tout associé à droit de participer aux réunions de l'Assemblée, il peut se faire représenter par un autre associé justifiant d'un mandat.

Agrement : Toute transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Chartres.

Pour avis La gérance.

Par assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16 décembre 2025, il a été décidé d'augmenter en numérotant le capital social de 250 000 euros, soit un capital social de 250 000 euros, par la création de 250 parts nouvelles de 1000 euros, émises au prix unitaire de 1500 euros, souscrites en totalité et intégralement libérées à la souscription.

Les dispositions du TITRE II - APPELS D'OFFRES des statuts ont été complétées au 16 décembre 2025.